

**CHAMPIONNAT DE SAONE ET LOIRE
TRIPLETTE VETERANS 2018**

Date : JEUDI 03 MAI ET VENDREDI 04 MAI 2018

Association Organisatrice : PERRECY LES FORGES

Début de la Compétition : 14h00

Lieu : LE CHAMP DE FOIRE

Reprise le Vendredi 05 Mai 2018 : 8h30

Délégué du Comité : Christian PERRAUDIN

Arbitres : D. JARDIN / J. MERCIER

ATTENTION :

* Vétérans 60 Ans dans l'année de la compétition

- 1 Joueur étranger Hors Union Européenne est admis par équipe
- 1 Joueur muté (Comité Extérieur) par équipe
- Les joueurs faisant partis de l'Union Européenne devront justifier de leur nationalité par une pièce d'identité.

Objectif de la Compétition :

Qualifier 8 équipes pour le Championnat de Bourgogne le Vendredi 11 MAI 2018 à MARZY (58)

RAPPEL : Les équipes qualifiées ont l'OBLIGATION de PARTICIPER aux CHAMPIONNATS DE BOURGOGNE

Qualifier l'équipe victorieuse pour le Championnat de France à ALBERVILLE (73) les 09 et 10 JUIN 2018.

Modalités d'engagement :

* Participation aux frais d'organisation : 15 € par équipe.

* Joindre, obligatoirement, au bordereau d'engagement le montant total de la participation par Chèque Bancaire ou Postal, à l'ordre du COMITE DE PETANQUE DE SAONE ET LOIRE.

* Bordereau d'engagement à adresser au Comité de Pétanque de Saône et Loire, 122 Rue Jean Moulin, 71100 CHALON SUR SAONE.

Date limite de réception fixée au VENDREDI 27 Avril 2018 à 12H00 dernier délai.

- **ATTENTION : Aucune inscription ne sera enregistrée après cette date et cette heure, ni même par téléphone.**
- Ne seront prises en compte que les inscriptions du bordereau d'engagement joint

Le LUNDI 30 AVRIL 2018, le comité enverra à tous les clubs la liste des équipes inscrites pour vérification et correction si besoin.

- Ces dernières seront acceptées jusqu'au MERCREDI 02 MAI 2017 jusqu'à 12H00.
- Le tirage du championnat sera fait le MERCREDI 02 MAI 2017 dès 14H00.

Licences :

A déposer au secrétariat, avant le début des parties, groupées par équipe.

Tenue :

Tenue homogène exigée dès le début de la compétition.

Le port du short, du jean bleu ou déchiré, du bermuda et du maillot de corps est interdit.

Chaussures fermées obligatoires.